



Université
de Toulouse

Université de Toulouse

Processus de concertation pour la création
de la communauté d'universités et
d'établissements (COMUE)

GROUPE DE TRAVAIL « COMPÉTENCES »

SEPTEMBRE - NOVEMBRE 2013

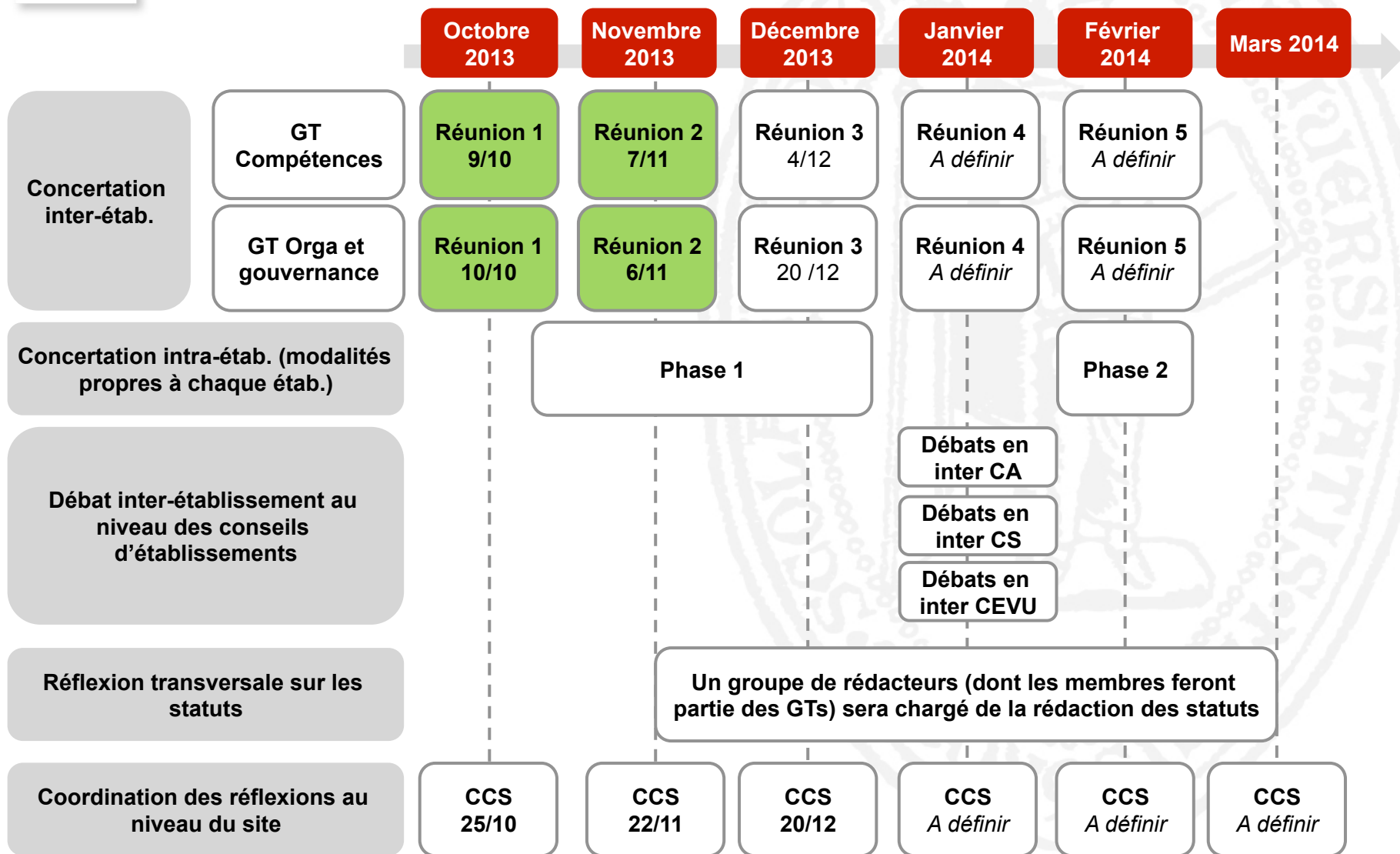


SOMMAIRE

- 1. Vision générale de la méthode de concertation pour la construction de la Communauté d'Universités et d'Etablissements et objectifs du Groupe de Travail Compétences**
- 2. Rappel des missions prévues dans le cadre des PRES, de la nouvelle Loi ESR et telles qu'affichées dans le document DELTA**
- 3. Présentation de l'état des lieux de l'existant sur les fonctions Recherche / Formation / Vie étudiante / International / Support**
- 4. Présentation de l'état des lieux de la répartition actuelle des ressources humaines du PRES**
- 5. Synthèse des éléments discutés lors des deux premières réunions du GT**
- 6. Suite de la démarche**



Vision générale de la méthode retenue pour la concertation sur la construction de la COMUE





Université
de Toulouse

Objectif du groupe de travail « compétences »

Sur les quatre grandes compétences qui vont articuler la CUE (recherche, formation / vie de campus, international et fonctions support), le GT a pour objectif de :

1

Réaliser un état des lieux des compétences mise en commun, partagées et internalisées à l'heure actuelle ;

2

Identifier les marges d'amélioration ;

3

Définir le contenu des compétences à intégrer dans les statuts de la CUE.



SOMMAIRE

- 1. Vision générale de la méthode de concertation pour la construction de la Communauté d'Universités et d'Etablissements et objectifs du Groupe de Travail Compétences**
- 2. Rappel des missions prévues dans le cadre des PRES, de la nouvelle Loi ESR et telles qu'affichées dans le document DELTA**
- 3. Présentation de l'état des lieux de l'existant sur les fonctions Recherche / Formation / Vie étudiante / International / Support**
- 4. Présentation de l'état des lieux de la répartition actuelle des ressources humaines du PRES**
- 5. Synthèse des éléments discutés lors des deux premières réunions du GT**
- 6. Suite de la démarche**



Université
de Toulouse

Les missions du PRES telles que décrites dans le décret de création en 2007

Les missions du PRES ont été définies autour de 4 grands blocs :

Enseignement doctoral et recherche

- Coordonner les études doctorales ;
- Valoriser les activités de recherche ;
- Promouvoir la visibilité, l'attractivité internationale et l'accueil des étudiants et chercheurs étrangers ;
- Développer des projets de formation, de recherche, de documentation et d'édition transversaux et/ou pluridisciplinaires ;
- Mutualiser des activités pour améliorer le service public universitaire.

Gestion d'équipements et de moyens

- Mettre en œuvre des projets communs à tout ou partie de ses membres dans les domaines entrants de leurs missions ;
- Développer en commun la validation des acquis de l'expérience ;
- Améliorer les services publics universitaires en faveur des étudiants.

Vie étudiante et sociale

- Organiser de manière mutualisée l'orientation des étudiants ;
- Accompagner les étudiants étrangers dans leurs parcours d'étude ;
- Améliorer les services publics universitaires en faveur des étudiants.

Vocations transverses

- La délivrance de doctorat par les établissements fondateurs sous le label unique « Université de Toulouse » ;
- La signature scientifique unique des publications ;
- L'harmonisation des pratiques ;
- La participation à la répartition des allocations doctorales ;
- Le développement de la préparation des doctorants à l'insertion professionnelle ;
- Le développement de nouvelles formations transversales à vocation internationale au niveau master ou doctorat ;
- Le soutien aux projets de formations entre les membres fondateurs et associés

Présentation de la loi ESR sur les compétences des COMUE

Première compétence : « la coordination de l'offre de formation et de la stratégie de recherche et de transfert » (Art. L. 718-2).

Deuxième compétence : La CUE « élabore avec le réseau des œuvres universitaires et scolaires un projet d'amélioration de la qualité de la vie étudiante et de promotion sociale sur le territoire en associant l'ensemble des partenaires. Ce projet présente une vision consolidée des besoins des établissements d'enseignement supérieur implantés sur le territoire en matière de logement étudiant, de transport, de politique sociale et de santé et d'activités culturelles, sportives, sociales et associatives ». (Art. L.718-4).

Troisième compétence : élaboration d'un contrat pluriannuel unique d'établissement.
« Ces contrats comportent , d'une part, un volet commun correspondant au projet partagé et aux compétences partagées ou transférées et, d'autre part, des volets spécifiques à chacun des établissements regroupés ou en voie de regroupement ». (Art. L. 718-5).

Compétences optionnelles : les statuts prévoient les « compétences que chaque établissement transfère, pour ce qui le concerne, à la communauté d'universités et établissements et les compétences des instances qui ne sont pas prévues à la présente section » (Art. L. 718-8.)

Rappel des missions présentées dans le document Delta pour l'Université Fédérale de Toulouse

Première mission : la gouvernance de projets fédéraux (opération campus, projet IDEX, services d'appui fonctionnel interuniversitaires)

Deuxième mission : le pilotage et la coordination de projets inter-établissements (préparation du projet de contrat quinquennal de site, négociation avec le MESR et portage du contrat politique doctorale de site, Ecoles doctorales mutli-établissements, relations européennes et internationales, plateforme de recherche ou de formation mutualisées, portail d'accès à la formation...)

Troisième mission : la promotion et l'animation de la concertation et de la coopération entre les différents acteurs (projets de recherche pluridisciplinaires, formations transversales et/ou internationales..)



SOMMAIRE

- 1. Vision générale de la méthode de concertation pour la construction de la Communauté d'Universités et d'Établissements et objectifs du Groupe de Travail Compétences**
- 2. Rappel des missions prévues dans le cadre des PRES, de la nouvelle Loi ESR et telles qu'affichées dans le document DELTA**
- 3. Présentation de l'état des lieux de l'existant sur les fonctions Recherche / Formation / Vie étudiante / International / Support**
- 4. Présentation de l'état des lieux de la répartition actuelle des ressources humaines du PRES**
- 5. Synthèse des éléments discutés lors des deux premières réunions du GT**
- 6. Suite de la démarche**



Eléments de méthode

Rappel des définitions des termes employés :

- **Fonction « Internalisée »** : cette fonction est à la charge de chaque établissement, même si des collaborations inter-établissements peuvent exister. Le PRES n'intervient pas, ni dans sa définition, ni dans sa mise en œuvre.
- **Fonction « Partagée »** : une partie des tâches / actions attachées à cette fonction est prise en charge par le PRES et une partie par un ou plusieurs établissements.
- **Fonction « Mise en commun »** : cette fonction relève de la politique de site. Elle peut être gérée pour le compte du site par le PRES ou des établissements.



NB : Les membres du CCS ont souhaité remplacer le terme « mutualisation » par « mise en commun »



Etat des lieux de la compétence « Recherche » (1/2)

Fonction	Niveau de coopération existant	Actions illustrant le niveau de coopération		Actions prévues non démarrées
		Actions du contrat quinquennal	Actions IDEX	
Elaboration d'une stratégie de recherche	Partagé	<ul style="list-style-type: none"> • Observatoire des Indicateurs de la Recherche Académique en Midi-Pyrénées. • Appels à projets inter-disciplinaires (contrats docs et post-docs) 	<ul style="list-style-type: none"> • ATS IDEX 	<ul style="list-style-type: none"> • Identification de Grands Défis Scientifiques Transverses (GDST).
Gouvernance de la recherche	Partagé	<ul style="list-style-type: none"> • Les établissements du site délivrent le diplôme unique de "Doctorat de l'Université de Toulouse" • Signature unique des articles « Université de Toulouse ». • Contrat de site CNRS : Coordination inter-établissements et inter-organismes sur les critères de répartition des moyens pour la recherche, de la gestion des unités de recherche. 		<ul style="list-style-type: none"> • Coordination au niveau du site : dispositifs internes de soutien à la mobilité internationale (entrante et sortante) et politique de recrutement des C, EC et personnels de soutien dans les unités mixtes.
Gestion des équipements	Partagé		<ul style="list-style-type: none"> • Programme Equipements IDEX 	<ul style="list-style-type: none"> • MO de grands objets transversaux inter-établissements : MSH, ITAV, plateformes de Montaudran

Etat des lieux de la compétence « Recherche » (2/2)

Fonction	Niveau de coopération existant	Actions illustrant le niveau de coopération		Actions prévues non démarrées
		Actions du contrat quinquennal	Actions IDEX	
Gestion des partenariats de recherche académique / monde socio-économique	Internalisé			
Gestion des ED	Partagé	<ul style="list-style-type: none"> Guichet unique pour tous les doctorants sur un portail web. Dispositif d'insertion en lien avec les entreprises (Doctoriales). Collège doctoral qui coordonne les ED au niveau du site. Mutualisation de la compétence au niveau de la SATT. Coordination / lien entre les établissements au niveau du Bureau de la Valorisation. 	<ul style="list-style-type: none"> Ecole des docteurs (formations mutualisées, suivi de l'insertion professionnelle...) 	
Soutien à la valorisation et au transfert	Mis en commun			
Assistance tech et admin de la recherche	Internalisé			



Etat des lieux de la compétence « Formation » (1/3)

Fonction	Niveau de coopération existant	Actions illustrant le niveau de coopération		Actions prévues non démarrées
		Actions du contrat quinquennal	Actions IDEX	
Orientation et suivi des parcours	Internalisé	<ul style="list-style-type: none"> Catalogue des formations (développement janvier 2014) 		<ul style="list-style-type: none"> Observatoire régional (Observatoire de la Vie Etudiante)
Ingénierie de nouvelles formations	Partagé		<ul style="list-style-type: none"> Formations pluridisciplinaires IDEX Toulouse Ingénierie 	
Formation tout au long de la vie	Partagé		<ul style="list-style-type: none"> Formations en lien avec les ATS de l'IDEX 	
Soutien à la pédagogie	Partagé	<ul style="list-style-type: none"> Service Interuniversitaire de Pédagogie 		
Equipements de formation	Mis en commun	<ul style="list-style-type: none"> Ateliers interuniversitaires mutualisés: AIP (délégué UPS), AISE (délégué PRES, UPS, INSA, INPT), AIGEP (délégué INPT) et AIME (délégué UPS, INPT, INSA, LAAS) 		



Etat des lieux de la compétence « Formation » (2/3)

Fonction	Niveau de coopération existant	Actions illustrant le niveau de coopération		Actions prévues non démarrées
		Actions du contrat quinquennal	Actions IDEX	
Soutien à l'insertion professionnelle	Partagé	<ul style="list-style-type: none">• Formations à l'entrepreneuriat (Pôle ECRIN)		<ul style="list-style-type: none">• Observatoire régional (Observatoire de la Vie Etudiante)
Services santé / médecine préventive	A définir			<ul style="list-style-type: none">• SIMPPS
Ressources documentaires	Mis en commun	<ul style="list-style-type: none">• SICD		
Diffusion de la culture scientifique et technique	Partagé	<ul style="list-style-type: none">• CST au niveau du site : coordination et harmonisation des propositions des établissements	<ul style="list-style-type: none">• Actions prévues dans l'IDEX	
Soutien aux associations étudiantes	Partagé		<ul style="list-style-type: none">• Action FSIE dans l'IDEX	

XXX : actions en cours de réalisation

XXX : actions réalisées



Etat des lieux de la compétence « Formation » (3/3)

Fonction	Niveau de coopération existant	Actions illustrant le niveau de coopération		Actions prévues non démarrées
		Actions du contrat quinquennal	Actions IDEX	
Soutien aux activités culturelles	Partagé	<ul style="list-style-type: none">• Service culture au sein de l'UT		
Soutien aux activités sportives	A définir			<ul style="list-style-type: none">• SIUAPS
Handicap	Partagé	<ul style="list-style-type: none">• Action « Atouts pour tous »		
VAE	Partagé	<ul style="list-style-type: none">• Portail commun VAESUP		

XXX : actions en cours de réalisation

XXX : actions réalisées



Etat des lieux de la compétence « International » (1/2)

Fonction	Niveau de coopération existant	Actions illustrant le niveau de coopération		Actions prévues non démarrées
		Actions du contrat quinquennal	Actions IDEX	
Définition d'axes et de priorités stratégiques par région et type d'actions	Partagé		<ul style="list-style-type: none">• Stratégie de coopération internationale sur deux zones géographiques (Asie et Amérique Latine)	
Partenariats internationaux (signatures de conventions internationales)	Partagé	<ul style="list-style-type: none">• Signature par le PRES de MOU suite à des partenariats réalisés par un établissement		
Communication à l'international	Mis en commun	<ul style="list-style-type: none">• Participation à des salons internationaux Brochures		<ul style="list-style-type: none">• Site web dédié aux étudiants étrangers
Gestion des visiteurs internationaux / délégations	Partagé	<ul style="list-style-type: none">• Guichet unique (à compléter d'ici à 2015)		

Etat des lieux de la compétence « International » (2/2)

Fonction	Niveau de coopération existant	Actions illustrant le niveau de coopération		Actions prévues non démarrées
		Actions du contrat quinquennal	Actions IDEX	
Aide à la mobilité sortante	Internalisé	<ul style="list-style-type: none"> LVE 		
Aide à la mobilité étudiante entrante	Mis en commun	<ul style="list-style-type: none"> Package étudiants étrangers Guichet unique (à compléter d'ici à 2015) Français langue étrangère Accès au logement (gestion du fonds de garantie régionale du PRES) 	<ul style="list-style-type: none"> Antenne Brésil Toul'Box 	
Bases de coopération et de prospection en pays étranger	Mis en commun	<ul style="list-style-type: none"> Antenne Chine Prospection Indonésie 		
Coopération recherche (ex : laboratoire international)	Partagé		<ul style="list-style-type: none"> Cellule Europe 	
Coopération enseignement (ex : double diplôme / diplômes délocalisés)	Internalisé			



Etat des lieux des fonctions support (1/3)

Fonction	Sous-fonction	Degré de partage de la compétence	Actions et services illustrant le niveau de coopération
Ressources humaines et conditions de travail	Pilotage de la gestion des RH	Internalisé	
	Gestion des recrutements	Internalisé	<ul style="list-style-type: none">Partagé sur un cas : la coordination des concours ITRF (Sud-Ouest)
	GPEC	Internalisé	
	Dialogue social et action sociale	Internalisé	
	Médecine, santé des personnels	Internalisé	
	Gestion administrative des RH	Internalisé	<ul style="list-style-type: none">Mutualisé sur un cas : le service mutualisé des pensions (UT2)
Systèmes d'information	Stratégie SI	Mis en commun	<ul style="list-style-type: none">Schéma directeur du NumériqueCommission du numérique
	Administration des réseaux	Partagé	<ul style="list-style-type: none">Service Numérique de l'Université de Toulouse (SNUT)
	Gestion et maintenance du parc info	Partagé	<ul style="list-style-type: none">Service Numérique de l'Université de Toulouse (SNUT)
	Sécurité des SI	Internalisé	
	Management et gestion des SI	Partagé	<ul style="list-style-type: none">Service numérique de l'Université de Toulouse (SNUT)



Etat des lieux des fonctions support (2/3)

Fonction	Sous-fonction	Degré de partage de la compétence	Actions illustrant le niveau de coopération
Immobilier / Patrimoine	Définition et pilotage de la politique immobilière	Partagé	<ul style="list-style-type: none">• Service Immobilier et Aménagement (SIA)• Plan Campus
	Gestion de l'ECA (Espace Clément Ader) et de la MRV	Partagé	<ul style="list-style-type: none">• Service Immobilier et Aménagement (SIA)
	Maintenance et gestion physique des locaux	Internalisé	<ul style="list-style-type: none">• Service de Gestion et d'Exploitation (campus Rangueil)
Logistique	Imprimerie / reprographie	Partagé	<ul style="list-style-type: none">• Mutualisation des marchés pour l'achats de papier
	Entretien des locaux	Internalisé	
	Entretien des espaces verts	Internalisé	<ul style="list-style-type: none">• (Service de Gestion et d'Exploitation campus Rangueil)
Hygiène / sécurité	Courrier / gardiennage	Internalisé	
	Gestion de la sécurité, de la sureté et de l'hygiène	Internalisé	
Finances / achats	Modélisation financière des plans de développement	Internalisé	
	Contrôle interne des processus	Internalisé	
	Exécution des dépenses / recettes	Internalisé	



Etat des lieux des fonctions support (3/3)

Fonction	Sous-fonction	Degré de partage de la compétence	Actions illustrant le niveau de coopération
Juridique	Conseil aux services et veille juridique	Internalisé	
	Contentieux et affaires disciplinaires	Internalisé	
	Organisation des opérations électorales	Internalisé	
	Marchés publics	Partagé	
Communication	Réalisation des supports de communication	Internalisé	
	Relations presse	Internalisé	
	Communication multimédia / web	Internalisé	
	Organisation de manifestations / évènementiel	Internalisé	
	Promotion des activités de l'université	Internalisé	



Université
de Toulouse

Etat des lieux des services interuniversitaires

Services interuniversitaires

Service Interuniversitaire de Coopération Documentaire

géré par

PRES

Service Interuniversitaire de Médecine et de Prévention Santé

UPS

Service Interuniversitaire des Activités Physiques et Sportives

UPS

Institut de Promotion Supérieure par le Travail - CNAM

INP Toulouse

Ateliers interuniversitaires

Atelier Interuniversitaire de Génie des Procédés

INP Toulouse

Atelier Interuniversitaire de Productique

UPS

Atelier Interuniversitaire de Microélectronique

INSA

Atelier Interuniversitaire sur les Sciences de l'Environnement

?

Unité mixtes de service

Maison des Sciences de l'Homme et de la société

UTM

CALMIP

UPS / INP



SOMMAIRE

- 1. Vision générale de la méthode de concertation pour la construction de la Communauté d'Universités et d'Établissements et objectifs du Groupe de Travail Compétences**
- 2. Rappel des missions prévues dans le cadre des PRES, de la nouvelle Loi ESR et telles qu'affichées dans le document DELTA**
- 3. Présentation de l'état des lieux de l'existant sur les fonctions Recherche / Formation / Vie étudiante / International / Support**
- 4. Présentation de l'état des lieux de la répartition actuelle des ressources humaines du PRES**
- 5. Synthèse des éléments discutés lors des deux premières réunions du GT**
- 6. Suite de la démarche**



Etat des lieux des ressources humaines du PRES (1/2)

Services du PRES	Fonction
<ul style="list-style-type: none">• Département Formation Vie Etudiante (DFVE)	<ul style="list-style-type: none">• Promotion de l'offre de formation du site• Mutualisation et partage d'expériences pédagogiques innovantes• Mise en place d'actions culturelles• Soutien à l'intégration des étudiants dans les différentes villes universitaires de Midi-Pyrénées• Soutien à l'installation des étudiants primo-arrivants.
<ul style="list-style-type: none">• Département Recherche et Doctorat	<ul style="list-style-type: none">• Actions transdisciplinaires et inter-établissements• Coordination des actions et mutualisation de moyens au service des écoles doctorales via la Collège Doctoral de l'UT (CDUT)• Mise en place d'une politique de site en matière de recherche via une structure de concertation incluant les Conseils Scientifiques des établissements membres de l'UT et les organismes de recherche• Développement de la visibilité et l'attractivité internationale du site pour la recherche
<ul style="list-style-type: none">• Département Relations Européennes et Internationales (DREI)	<ul style="list-style-type: none">• Coordination de la politique commune des établissements en matière de relations européennes et internationales ;• Actions de coopération européenne et internationale en partenariat avec des organismes européens, des organisations internationales, les ministères français et les collectivités territoriales ;• Soutien à la mobilité européenne et internationale des étudiants, des doctorants, des enseignants, des enseignants-chercheurs et des chercheurs.
<ul style="list-style-type: none">• Service Inter-Universitaire de Pédagogie (SIUP)	<ul style="list-style-type: none">• Soutien à la pédagogie



Etat des lieux des ressources humaines du PRES (2/2)

Services du PRES	Fonction
<ul style="list-style-type: none">• Service Interétablissements de Coopération Documentaire (SICD)	<ul style="list-style-type: none">• Actions de coopérations entre les services communs de la documentation (SCD)
<ul style="list-style-type: none">• Service Valorisation	<ul style="list-style-type: none">• Pilotage et reporting de l'action de transfert de la SATT Toulouse Tech Transfer
<ul style="list-style-type: none">• Service Numérique de l'Université de Toulouse (SNUT)	<ul style="list-style-type: none">• Administration des services mutualisés• Conduite de projets de site• Gestion des moyens informatiques mis à la disposition de l'Université de Toulouse
<ul style="list-style-type: none">• Service Diffusion de la Culture des Sciences et des Techniques	<ul style="list-style-type: none">• Mise en œuvre d'une politique cohérente de développement de la culture des sciences et des techniques
<ul style="list-style-type: none">• Communication	<ul style="list-style-type: none">• Communication au niveau national et international• Développement d'une identité de site
<ul style="list-style-type: none">• Services Généraux	<ul style="list-style-type: none">• Gestion quotidienne des ressources humaines, financières et matérielles de l'UT
<ul style="list-style-type: none">• Service Immobilier et Aménagement	<ul style="list-style-type: none">• Soutien à la modernisation du site universitaire toulousain• Soutien à la mutualisation d'infrastructures immobilières



Université
de Toulouse

Etat des lieux par département

Département / Service	Emplois interuniversitaires		Contractuels établissement		Mises à disposition		Total ETP
	Effectifs	Etablissement (ETP)	Effectifs	ETP	Effectifs	Etablissement (ETP)	
Services généraux	2	INSA (1), INP (0,8)	12	12	6	UT1 (1), CNED (1), CUGT (1), INSA (1,8)	18,6
Communication	-	-	3	3	1	ESC (1)	4
DRD	-	-	8	8	3	UTM (0,5), UPS (1), CNRS (1)	10,5
DFVE	2	UTM (2)	7	6,5	6	UPS (3,1), INPT (0,5), UT1 (1)	13,1
DREI	-	-	8	7,3	4	UT1 (0,7), UPS (0,5), UTM (0,5), INSA (0,2)	9,2
Valorisation					0		0
SIA			9	9	1	INSA (1)	10
DCST	1	UTM (1)	2	1,5	1	UPS (1)	3,5
SNUT	1	INSA (1)	5	4,5	1	UPS (1)	6,5
SICD	24	UT1 (19,8), UTM (3), INSA (1)	5	3,6	-	-	27,4
MUFM	1	UT1 (1)	3	3	-	-	4
Maison pour la Science	-	-	3	3	1	Rectorat (1)	4
Total	31	30,6	65	61,4	24	18,8	110,8



Université
de Toulouse

Etat des lieux par établissement

Etablissements	Emplois interuniversitaires ETP	Contractuels établissement ETP	Mises a disposition ETP	Total
<i>CUE - UNIVERSITE DE TOULOUSE</i>		60,40		60,40
<i>Université Toulouse Capitole</i>	20,80		2,70	23,50
<i>Université Toulouse Le Mirail</i>	6,00	1,00	1,00	8,00
<i>Université Paul Sabatier</i>			6,60	6,60
<i>INSA</i>	3,00		3,00	6,00
<i>INP</i>	0,80		0,50	1,30
<i>CNRS</i>			1,00	1,00
<i>ESC</i>			1,00	1,00
<i>RECTORAT</i>			1,00	1,00
<i>CNED</i>			1,00	1,00
<i>CUGT</i>			1,00	1,00
TOTAL ETP	30,60	61,40	18,80	110,80



Université
de Toulouse

Retour sur le Comité Technique du PRES

- L' Université de Toulouse ne dispose pas de personnels affectés et s'appuie sur des personnels mis à disposition et des contractuels.
- Un comité technique, instance de concertation des personnels a été mis en place en octobre 2011.
- Les représentants des personnels ont été élus par les personnels titulaires exerçant leur activité au sein des services de l'Université de Toulouse et les agents contractuels.
- Il a été réuni 2 fois en 2012 dont une séance pour le règlement intérieur.
- La prochaine réunion est prévue le 14 novembre.



SOMMAIRE

- 1. Vision générale de la méthode de concertation pour la construction de la Communauté d'Universités et d'Etablissements et objectifs du Groupe de Travail Compétences**
- 2. Rappel des missions prévues dans le cadre des PRES, de la nouvelle Loi ESR et telles qu'affichées dans le document DELTA**
- 3. Présentation de l'état des lieux de l'existant sur les fonctions Recherche / Formation / Vie étudiante / International / Support**
- 4. Présentation de l'état des lieux de la répartition actuelle des ressources humaines du PRES**
- 5. Synthèse des éléments discutés lors des deux premières réunions du GT**
- 6. Suite de la démarche**



Présentation synthétique des débats de la 1^{ère} réunion du GT, du 9 octobre 2013 (1/2)

(cf. contre-rendu détaillé sur le site du PRES)

- **Synthèse des débats sur la présentation de l'état des lieux des compétences internalisées / partagées / mises en commun :**
- **La Recherche :**
 - La Loi demande que la coordination de la stratégie de recherche soit réalisée par la COMUE. Il sera donc nécessaire de proposer une stratégie globale de l'Université de Toulouse, quel que soit la manière dont elle construite (bottom-up et/ou top-down). Cette capacité à présenter une stratégie globale est indispensable pour être en position de négocier avec les financeurs régionaux et nationaux (fonds FEDER, CPER, contrat quinquennal).
 - L'analyse du partage des compétences réalisée à ce jour a été fait sur la base des établissements membres du PRES. Les organismes de recherche, ainsi que les établissements associés peuvent naturellement compléter cet état des lieux.
- **La formation et la vie de campus**
 - La loi donne à la COMUE la responsabilité de la coordination de l'offre de formation. Un premier travail a été réalisé en matière de cartographie des formations. Ce travail est en cours d'actualisation. Il peut être la base d'une réflexion plus poussée sur la stratégie de formation.

Présentation synthétique des débats de la 1^{ère} réunion du GT, du 9 octobre 2013 (2/2)

(cf. contre-rendu détaillé sur le site du PRES)

• **La formation et la vie de campus (suite)**

- La loi donne à la COMUE la responsabilité de la coordination de l'offre de formation. Un premier travail a été réalisé en matière de cartographie des formations. Ce travail est en cours d'actualisation. Il peut être la base d'une réflexion plus poussée sur la stratégie de formation.
- Concernant le service Santé / Médecine préventive (SIMPSS), celui-ci devait initialement être rattaché au PRES dans le cadre du contrat quinquennal. Ce rattachement n'a finalement pas eu lieu. Il faudra cependant analyser le modèle économique de ce service avant son rattachement à la COMUE.
- Concernant l'action sur le patrimoine, celle-ci est focalisée sur les équipements scientifiques et la mise en valeur des chercheurs. La partie inventaire des collections n'est pas comprise dans ses missions (absence de budget).
- Concernant la Diffusion de la Culture Scientifique et Technique (DCST), il est imaginé, au-delà de l'existant la création d'un magazine scientifique de site.

Présentation synthétique des débats de la 2ème réunion du GT du 7 novembre 2013 (1/4)

(cf. contre-rendu détaillé sur le site du PRES)

- **Synthèse des débats sur la présentation de l'état des lieux des fonctions supports :**
 - La fonction support la plus partagée est celle du numérique, avec notamment la présence d'une Commission du Numérique et d'un Service Interuniversitaire (le SNUT), la gestion, par le PRES, du système BUT, ainsi que de certains services et équipements communs du parc informatique et enfin la mise en œuvre d'une stratégie commune SI en cours d'élaboration.
- **Synthèse des débats sur la présentation de l'état des lieux des ressources humaines du PRES:**
 - Le PRES n'a pas la possibilité de gérer en propre du personnel de la fonction publique. C'est pourquoi, les emplois interuniversitaires, qui sont des emplois créés par l'Etat pour des postes spécifiquement interuniversitaires sont gérés par des établissements et mis à disposition au PRES.
 - Le PRES ne reçoit pas de dotation annuelle. Il tire ses ressources des cotisations de ses membres, des conventions et partenariats mis en place comme le contrat quinquennal, les conventions avec le Conseil régional, l'IDEX, l'opération campus... sur cette base, le PRES a engagé du personnel contractuel. Ce personnel est recruté en CDD au regard de la pérennité des financements acquis. Tout renouvellement au bout de 6 ans d'un CDD, peut donner lieu à un passage en CDI, conformément à la loi.

Présentation synthétique des débats de la 2ème réunion du GT du 7 novembre 2013 (2/4)

(cf. contre-rendu détaillé sur le site du PRES)

- **Synthèse des débats sur la présentation de l'état des lieux des ressources humaines du PRES (suite) :**
 - Concernant le management des personnels du PRES mis à disposition par les établissements, il est rappelé que, pour chaque personne, une convention entre l'établissement et le PRES est signée. L'autorité opérationnelle est le PRES (congrés, fiche de poste, missions..), qui conduit également les entretiens annuels d'évaluation. Ces entretiens sont transmis aux établissements, qui décident de la suite à donner.
 - Cet éloignement avec l'établissement ne permet pas, la plupart du temps, une bonne gestion de la carrière de ces personnels. Ainsi, un passage par le PRES n'est plus / pas considéré par les personnels comme un accélérateur de carrière, mais plutôt comme un frein. Aujourd'hui, une fiche de poste publiée par le PRES n'attire pas de candidature de personnels titulaires.
 - Enfin, il est également rappelé que s'il existe à ce jour un comité technique au sein du PRES, il n'existe pas de CHSCT, mais, ce dernier sera mis en place dans le cadre de la COMUE, conformément à la loi.

Présentation synthétique des débats de la 2ème réunion du GT du 7 novembre 2013 (3/4)

(cf. contre-rendu détaillé sur le site du PRES)

- **Synthèse des débats sur le noyau de compétences de la future COMUE. Plusieurs établissements se sont exprimés sur de premières idées concernant ce noyau de compétences. Elles sont rassemblées ici de manière synthétique, mais précisées, établissement par établissement dans le compte-rendu détaillé de la réunion :**
 - La stratégie de recherche et de formation, avec l'existence de pôles de formation et de recherche permettant d'animer cette démarche stratégique
 - Le développement international
 - La valorisation
 - Les services interuniversitaires déjà listés
 - La gestion de l'IDEX
 - Une politique documentaire commune
 - Un développement commun du numérique
 - Le développement d'une politique d'achat commune
 - La création de nouvelles formations
 - La formation continue, la promotion sociale et le développement des nouvelles formations par les TICE.
 - La gestion de l'ESPE

Présentation synthétique des débats de la 2ème réunion du GT du 7 novembre 2013 (4/4)

(cf. contre-rendu détaillé sur le site du PRES)

- **Synthèse des débats sur le noyau de compétences de la future COMUE (suite)**
 - Les services au profit des personnels : la formation continue des personnels, la médecine du travail, la restauration
 - Un service d'observatoire des données à l'échelle du site.
 - Le portage de certains diplômes
 - Certaines fonctions de soutien : juridique, paye...



SOMMAIRE

- 1. Vision générale de la méthode de concertation pour la construction de la Communauté d'Universités et d'Etablissements et objectifs du Groupe de Travail Compétences**
 - 2. Rappel des missions prévues dans le cadre des PRES, de la nouvelle Loi ESR et telles qu'affichées dans le document DELTA**
 - 3. Présentation de l'état des lieux de l'existant sur les fonctions Recherche / Formation / Vie étudiante / International / Support**
 - 4. Présentation de l'état des lieux de la répartition actuelle des ressources humaines du PRES**
 - 5. Synthèse des éléments discutés lors des deux premières réunions du GT**
- 6. Suite de la démarche**



Université
de Toulouse

Suite de la démarche

- **La prochaine réunion aura pour objectif de présenter la synthèse des éléments discutés lors de la 2^{ème} réunion de travail.**
- **Afin de les compléter, les participants sont invités à envoyer des éléments complémentaires au PRES avant le 4 décembre**
- **La prochaine réunion du GT Compétences aura lieu le 4 décembre prochain**